

**RAPPORT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DE LA FORMATION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Yvan Pahud et consorts – Pour notre économie et pour le climat, des voyages en Suisse, solidaires et durables (20\_POS\_218)**

**1. PREAMBULE**

La commission s'est réunie le 10 février 2023, à la Salle du Bicentenaire, Pl. du Château 6, à Lausanne. Elle était composée de Florence Bettschart-Narbel, Laurence Bassin (remplaçant Elodie Golaz Grilli), Alette Rey-Marion, Carine Carvalho, Claude Nicole Grin, Valérie Induni, Aude Billard, de MM. Sergei Aschwanden, Guy Gaudard, Vincent Bonvin, John Desmeules, Vincent Keller, Nicolas Bolay, Jacques-André Haury, sous la présidence de Mme Sylvie Pittet Blanchette.

M. Frédéric Borloz (chef du DEF) était accompagné de Mme Gaëlle Keim (déléguée départementale à la Durabilité du DEF) et de M. Michael Fiaux (directeur opérationnel hautes écoles DGES).

M. Jérôme Marcel, secrétaire de la commission, a suivi les travaux de la commission et établi les notes de séances.

**2. POSITION DU CONSEIL D'ETAT**

Le chef du DEF explique que le bilan est plutôt positif. On constate un renforcement très net des voyages qui se font sur le territoire helvétique, ainsi qu'une diminution drastique des voyages qui se font par avion. Les voyages ayant lieu à l'étranger sont dans la plupart des cas motivés par des raisons culturelles.

Cette intervention ainsi que les décisions prises par le département avant qu'il en prenne la tête ont porté leurs fruits. Il a confirmé ces décisions, notamment que les voyages en avion sont très rares, motivés, et nécessitent l'autorisation du chef du département. Lesquelles demandes sont rares. En conclusion, globalement les résultats sont très positifs.

**3. POSITION DU POSTULANT**

Alette Rey-Marion excuse le postulant. Ce dernier lui a transmis sa position par écrit : il est en grande partie satisfait de la réponse du Conseil d'Etat, en particulier concernant les mesures qu'il a prises pendant la pandémie, soit d'interdire les voyages d'étude à l'étranger pour favoriser notre économie. En effet, notre pays regorge de richesses culturelles, pédagogiques et touristiques. Nous disposons également d'infrastructures capables d'accueillir des camps. Il est également satisfait du guide que l'Etat a réalisé et distribué. Néanmoins, la dernière phrase du rapport du Conseil d'Etat le laisse pensif, car visiblement le climat passe après l'aspect dit pédagogique. Il regrette cette position : les jeunes étaient dans la rue pour réclamer des mesures pour le climat. Voyager en Suisse était une bonne mesure. Les jeunes auront le temps de voyager après ou en dehors de leurs études.

**4. DISCUSSION GENERALE**

De l'avis général, il est positif qu'une directive et un guide à destination des écoles sur les voyages durables aient été émis. La tendance est claire, le guide a porté ses fruits de manière satisfaisante ; concernant les choix de destinations, tous les acteurs ont pris conscience qu'il faut faire un effort.

Il est par ailleurs important de laisser aux écoles une certaine liberté pédagogique sur la question d'aller en Suisse ou à l'étranger – étant entendu que la limitation au train diminue la longueur des déplacements. Plusieurs commissaires partagent l'avis qu'il faut maintenir la porte ouverte à d'autres expériences, en vue de projets pédagogiques et d'échange avec d'autres pays. Pour certains élèves qui ne voyagent jamais, avoir la possibilité de sortir de son pays est une expérience pédagogique importante.

Le chef du DEF relève qu'en effet il subsiste des liens d'échange intéressants, notamment avec le Sénégal. Il y a également des cas de jumelage de gymnases avec des établissements à l'étranger, notamment en Espagne. Le résultat de ces directives est bon, car de manière naturelle les écoles ont découvert plein de raisons de visiter la Suisse, ce que la baisse des tarifs pour les voyages de classe a bien aidé, tout en maintenant la possibilité de projets pédagogiques en lien avec d'autres pays.

*Dispose-t-on de données chiffrées s'agissant des voyages ayant lieu en Suisse respectivement à l'étranger, ainsi qu'en avion – en comparaison de la situation ante Covid ?*

La déléguée départementale à la Durabilité relève qu'avant la pandémie, les voyages d'étude s'effectuaient à hauteur de 80% en avion ; aujourd'hui, en secondaire I, sur 150 voyages d'étude 3 ont lieu en avion sur la base du régime d'exception, 85 voyages ont lieu en train, 55 en car et 7 avec un mix train et car. Il y a eu un renversement de tendance en direction du train et du car. S'agissant de la proportion des voyages entre la Suisse et l'étranger, établir ce chiffre nécessiterait une enquête approfondie auprès des établissements.

*Qu'en est-il des distances parcourues – car c'est à ce niveau que l'enjeu se situe du point de vue écologique.*

La déléguée départementale à la Durabilité explique que dans le cadre du secondaire I, les voyages peuvent avoir lieu à l'étranger. Il s'agit essentiellement de rares voyages d'étude ayant lieu en France, en Allemagne ou en Italie. Les destinations choisies sont clairement différentes par rapport à la situation avant pandémie : les voyages lointains avec des compagnies low cost ne sont plus un usage.

Pour pérenniser cette tendance, la déléguée départementale à la Durabilité explique que les statistiques de moyens de transport et de pays choisis s'agissant des destinations hors Suisse sont relevées. Un suivi est assuré et tout ce qui se fait en avion nécessite une autorisation spéciale.

*Concernant le guide, une évaluation est-elle prévue ?*

La déléguée départementale à la Durabilité explique que le guide est en cours d'actualisation. Il sera transmis aux directions à la rentrée 2023.

## **5. LECURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT**

[Elle n'est pas demandée].

## **6. RECOMMANDATION DE LA COMMISSION**

*A l'unanimité, la commission recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat.*

Ecublens, le 30 mars 2023

La rapporteuse :  
(signé) Sylvie Pittet Blanchette